

ASPRI



Association pour la **S**urvie des étangs et de la mer
et de la **P**rotection contre les **R**isques d'**I**nondation

31 rue des Lamparos - 34250 - Palavas les Flots

Tel: 04 67 68 94 74

<http://aspri.hautetfort.com/>



Palavas les Flots le 15 juin 2019

Objet : Qualité des eaux du Prévost

À Monsieur le Préfet de l'Hérault

Monsieur le Préfet,

La situation de l'ESAT de Maguelonne préoccupe de nombreux Palavasiens.

En raison du classement des eaux du Prévost en catégorie C la vente des coquillages n'est plus autorisée ce qui fragilise une institution au rôle social important.

La raison doit en être cherchée dans le fonctionnement défectueux de MAERA. Lors des épisodes cévenols, la station d'épuration incapable de traiter les flux d'arrivée rejette des eaux non traitées dans le Lez. Par ailleurs la DREAL nous a fait un aveu de taille : tout en niant toute fuite du tuyau émissaire, elle a précisé que des fuites avaient bien eu lieu les années précédentes. Nous n'en avons pas été informés.

Pour nous l'ESAT n'est en aucune façon la coupable de cette situation mais la victime. Cela tient aux particularités de l'étang du Prévost. Il est malheureusement un des plus menacés par la pollution du Lez en raison de son hydrologie. Il la reçoit par le Canal du Rhône à Sète et la canalette du Prévost. Par son grau il peut aussi recevoir exceptionnellement l'été des eaux résultant du rejet en mer de l'émissaire par fort vent du sud.

En plus de son rôle social évident l'ESAT a un rôle économique et touristique par son restaurant sa buvette et son magasin. Il valorise un site exceptionnel.

Il apparaît à l'ASPRI qu'il importe que l'État doit imposer les solutions aux collectivités responsables.

- L'agrandissement et la modernisation de la station d'épuration elle-même pour qu'elle réponde aux besoins d'une Métropole en développement continu.

L'agrandissement des bassins d'orage qui dans la situation actuelle, avec une pluviométrie d'hiver très faible (35 mm) n'ont pas été en mesure de stocker provisoirement l'eau non traitée qu'il a fallu déverser dans le Lez.

Le contrôle automatique en continu en mer pour connaître en temps réel les dépassements éventuels des objectifs de qualité des eaux de mer. Le but étant de remédier rapidement à tout dysfonctionnement, particulièrement pour la turbidité de l'eau. Actuellement le contrôle a lieu tous les trois mois.

La réalisation de martellières sur les communications de l'étang du Prévost pour le préserver des pollutions de l'amont lors des petites crues qui sont les plus dangereuses, la dilution étant faible. Pour les moyennes et grosses crues il faudrait bien sûr les maintenir ouvertes. Ce n'est en rien contradictoire et même complémentaire avec notre demande d'une porte à galandage empêchant l'eau des tempêtes de remplir le Prévost. (La canalette du Prévost, le pont de l'Arnel et les deux ponceaux de Maguelone).

En ce qui concerne le diagnostic sur l'état de l'émissaire, nous savons que vous l'avez demandé. Nous souhaiterions simplement avoir connaissance des résultats.

Vous avez bien voulu dans un passé récent nous indiquer avoir une réflexion générale sur le bassin versant. Nous souhaiterions que ces propositions en fassent partie.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments dévoués.

Le président,

Jean-Pierre Molle